

À travers la presse ...

Autor(en): **Rheiner, Rudolf**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Der Kreis : eine Monatsschrift = Le Cercle : revue mensuelle**

Band (Jahr): **14 (1946)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-567249>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

A travers la Presse . . .

Par ton instinct sexuel, par ses répercussions sur ton âme (sur ton système cérébral), et surtout par les actes de ta sexualité, tu ne dois nuire ni à l'individu, ni surtout à l'humanité; tu dois au contraire, de toutes tes forces, chercher à les faire valoir tous deux. (Auguste Forel, «Ethique sexuelle».)

Il n'y a pas d'autre norme, concernant l'attitude de notre sexualité à l'égard d'autrui, que ce principe d'éthique, valable une fois pour toutes, et qu'a posé le grand savant suisse dans son observation de la sexualité. Le libre penseur qu'il est ne peut résister à la tentation de remplacer le concept d'„âme“, pour lui par trop métaphysique, par celui de „système cérébral“. Et néanmoins, la base subsiste, celle qui engage tout individu, à savoir la responsabilité. Si nous aspirons à vivre dans un Etat, au sein d'une société cultivée, — et c'est certainement, en dépit des troubles babyloniens de notre triste époque, et malgré le spectre de la bombe atomique, notre vœu à tous, — nous sommes obligés de reconnaître que tout être humain digne de ce nom ne saurait vivre en marge de ce principe.

Nous sommes d'autant plus consternés d'avoir à faire à un cas comme celui que rapporte la „Nationalzeitung“ du 14 septembre dernier:

Tragique anéantissement d'une carrière pleine de promesses.

wl. — L'accusé, âgé de trente ans, instituteur, appartient à une famille de gens simples mais respectables. C'est un homme de talent, d'une grande délicatesse et d'une intelligence qui semblait destinée à des oeuvres supérieures. Il n'en était qu'au début de sa carrière, mais assumait pourtant déjà mainte fonction honorifique et occupait plus d'un poste de confiance. La sentence, deux ans et demi de prison et destitution, a été pour lui, et surtout pour sa famille qui avait fait de grands sacrifices pour lui faciliter ses études et sa carrière, désormais brisée, un coup fort dur! L'accusé eut une crise de nerfs pendant la lecture de la sentence.

L'histoire de sa vie est aussi simple que celle de ses origines. Il est le fils d'un ouvrier; il a reçu une bonne et pieuse éducation et fut très sensible, dès son enfance; il avait même quelque chose de féminin, si bien que ses camarades se moquaient de lui et l'appelaient „la fille“. A l'école, il était le premier. Ses maîtres conseillaient de lui faire poursuivre ses études, ce que fit sa famille au prix de lourds sacrifices. Il passa brillamment ses examens, devint instituteur, fut très aimé et très estimé; il obtint plusieurs régences, puis fut nommé dans une autre commune où on lui confia le cours supérieur. Il aimait à cultiver son jardin et ses fleurs, s'adonnait à la musique et à la lecture; il menait une vie modeste et paisible. Est-ce la mauvaise influence d'un camarade qui lui fut fatale, ou son penchant, ou l'insuccès de ce timide garçon de trente ans auprès des femmes, ou peut-être les trois à la fois? Toujours est-il qu'il demeure pour lui-même une énigme et qu'il parle avec horreur de ses „fautes morales“, les qualifiant de „sataniques“ et de „diaboliques“. Depuis l'automne 1944 jusqu'au printemps 1945 où il fut mis en état d'arrestation, il commit avec ses élèves des actes d'une grande immoralité. Les choses, assez innocentes au début, se terminèrent par des orgies à l'école et dans sa maison. Il avait bien été voir, en son temps, un psychiatre, mais il n'avait pas eu le courage de lui parler en toute franchise. Chez lui non plus, à la maison, on n'avait jamais parlé de ces choses-là.

Et voilà qu'à présent il les commettait et ne pouvait plus se défaire de leur obsession: son destin s'accomplissait.

Le revers de la médaille.

La sanction fut dure, pour cet instituteur dont l'intelligence, l'esprit et la considération ne faisaient aucun doute, pour cet homme au coeur si sensible. Mais pourra-t-on jamais estimer le dommage moral qu'il a causé parmi ses élèves? Pourra-t-on jamais le réparer? Vingt jeunes garçons, à cet âge au seuil de la puberté, où les sentiments et les sensations trouvent le plus immense des échos, ont été amenés par leur maître à commettre des actes vicieux et contre nature; il a fourvoyé leur vie affective sur le chemin de la perversité! Pourra-t-on jamais effacer, chez ces garçonnetts, l'impression qu'ils en ont gardée? D'autres garçons et fillettes furent les témoins de ces scènes repoussantes. Ils furent oppressés par cet affreux mystère qu'ils n'osèrent confier à personne, pas même à leurs parents; ils furent oppressés, plus tard, par la honte et l'angoisse d'être conduits par le gendarme au juge d'instruction, avec des procédés d'enquête aussi désuets qu'irréfléchis; ils furent oppressés par la torture morale causée par les sentiments contradictoires qu'ils éprouvaient pour l'autorité de leur maître et son écoeurante passion. Les impressions produites sur ces jeunes esprits de huit à quatorze ans ont dû être extrêmement violentes. Un garçonnet, sommé de déposer devant le tribunal, perdit connaissance.

En général, nous ne publions jamais de détails sur les délits de moeurs; nous nous contentons de faire connaître de temps à autre quelque sentence. Mais ce récent procès au tribunal correctionnel de Bâle-Campagne mérite d'autant plus d'être relevé, que les délits de moeurs ont pris des proportions extraordinaires depuis ces dernières années. Au cours de ces dernières semaines, les tribunaux correctionnels ont eu peu de cas à examiner, auxquels des délits de ce genre n'aient été mêlés; quant aux enquêtes encore pendantes, elles ne laissent guère prévoir une évolution bien différente.

*

Nous constatons certes avec satisfaction que le ton de la presse, même pour un aussi grave délit, est aujourd'hui des plus humains. Mais les conclusions qu'elle en tire n'en sont que plus angoissantes. Ces „enquêtes encore pendantes“ ne sont assurément pas en rapport direct avec cet „amour entre camarades“, dont nous sommes les représentants. Seules des personnes majeures, donc responsables de leurs actes, peuvent s'abonner à notre revue et fréquenter nos manifestations. Entre camarades du „Cercle“, nous savons fort bien que nous restons ainsi en marge d'une des plus belles manifestations de la vie des peuples, celle de l'Eros païdicos, et que nous renonçons à aborder l'un des problèmes les plus brûlants qui soient au monde, celui de l'éducation d'une jeunesse éprise de ses aînés. Les raisons? On ne les trouvera pas dans le texte de la loi actuelle, et encore bien moins auprès de l'„opinion publique“; elles résident avant tout dans l'attitude foncière du Suisse en face de l'érotisme en général, qui est presque toujours enténébré d'un christianisme mal compris, tandis que les Grecs, par exemple, connaissaient déjà, dans leur comportement vis-à-vis de la jeunesse, le principe de la revendication éthique formulée par Forel: l'aîné était responsable de l'éphèbe qu'il aimait devant le père de ce dernier ainsi que

devant l'Etat. Ainsi, les rapports entre hommes et jeunes gens — (et non „jeunes garçons“, dans le sens erroné où nous l'entendons parfois) — avaient un caractère tout différent, le seul qui fût vraiment légitime, à savoir la conduite et l'éducation des jeunes, pour en faire de parfaits citoyens de la république antique. De nos jours, par contre, nous faisons semblant, en Suisse et dans bien d'autres pays de l'Ancien et du Nouveau Monde, d'ignorer l'existence de cet amour entre la jeunesse et ses aînés; nous affectons de croire qu'il n'y a là qu'„aberration“ ou „déformation sexuelle“! Et voilà pourquoi cet amour finit souvent par ressembler à une plante qui s'étirole à l'ombre, pour la plus grande commodité de viveurs irresponsables, mais sachant monnayer l'accès de leur sensualité. Si cet amour devait être soumis à une sentence publique, comme les fiançailles ou le mariage de l'homme et de la femme, des fautes aussi graves que celles commises par cet homme de trente ans ne seraient guère possibles. Voilà un instituteur remarquablement doué, qui n'ose pas parler à un psychiâtre, un Suisse cultivé, érudit, épris de musique et qui ne parle pas au sein de sa famille de ce qui le concerne le plus personnellement, — pour commettre ensuite en secret une action criminelle et que les Grecs auraient très probablement punie de mort. Voilà l'épouvantable hypocrisie, l'irréalité, l'ignorance préconçue des causes et des effets véritables, dont s'est affublée notre vie sentimentale, sous l'influence dictatoriale d'idéologies étrangères à la vie réelle. Nous affectons, en Suisse et ailleurs aussi, d'ignorer que l'homme non marié a également sa vie amoureuse et sa sexualité. On le passe sous silence; notre point de vue bourgeois ne contraint personne à prendre position ouvertement et en toute logique, parce que la prudence à l'égard de toutes questions d'ordre sexuel donne à notre vie entière un caractère mensonger en voulant la revêtir d'un air „comme il faut“ qui est en vérité bien loin de l'être... au sens bourgeois! Tout jeune homme, sain de corps et d'esprit, marié ou non, possède une sexualité; il doit en avoir une, s'il n'est malade ou dégénéré, peu importe qu'il soit maître d'école, pasteur, commerçant, artiste ou de toute autre profession. Un célibataire de trente ans est aussi bien assujéti aux lois de la nature qu'un homme marié du même âge et qui peut-être étreint son épouse déjà depuis sept ou huit ans, deux ou trois fois par semaine. L'homme et la femme ont besoin de cet épanchement pour la santé de leur corps, pour le bon équilibre de leur âme et pour leur joie de vivre. Et nous affectons de croire que cet appel de la nature ne se fait entendre qu'après obtention du livret de mariage! Comme si le célibataire pouvait y rester sourd toute sa vie! Nous mentons pertinemment, car un adulte doit savoir que pareille attitude n'est possible que dans des cas extrêmement rares. Et voilà pourquoi ce n'est pas seulement un pauvre dévoyé, mais toute une conception de la vie, fausse depuis toujours, qui vient de trouver sa condamnation devant le tribunal de Bâle. Si cet instituteur de la campagne bâloise s'était trouvé une seule fois dans l'obligation de prendre position, en toute franchise et en toute liberté, au sujet de sa vie amoureuse, il n'aurait rencontré d'autre opposition que le principe moral intangible de la responsabilité et il n'aurait très probablement pas commis d'actes immoraux avec ces jeunes enfants. Mais ainsi, on lui a donné la possibilité de commettre en cachette des actes sordides que nulle peine de réclusion ne saura jamais effacer. Et sur ce point nous partageons l'avis de la presse: quelque chose a été

irréparablement détruit chez ces vingt jeunes garçons. Peu importe qu'ils soient plus tard attirés par une femme ou par un ami: le charme, l'enchantement du premier amour, cette ivresse de l'âme et du corps, transformatrice de l'homme entier qui s'éveille, tout cela est à jamais détruit. La sexualité ne sera plus pour eux qu'une chose immonde...

Et voilà maintenant que „les enquêtes encore pendantes ne laissent guère prévoir une évolution bien différente!!“ — Nous ne pouvons qu'espérer que la lumière concernant l'homosexualité a été faite, de nos jours, dans suffisamment de milieux, pour qu'on n'aille pas mettre un homme épris d'une personne de son sexe sur le même pied qu'un satyre qui attente à la pudeur des garçonnets, sinon il sera impossible de prévoir les conséquences que pareille attitude pourrait avoir pour les mieux éduqués d'entre nous. —

Il est parfaitement inutile que notre revue perde son temps à faire grand bruit sur des incidents de ce genre. Nous ne désirons que prendre une position nette, et elle ne saurait être différente de celle qu'a formulée, une fois pour toutes, le Professeur Forel: Responsabilité envers autrui, ne nuire à personne par sa sexualité, mais augmenter, autant que possible, la valeur de l'individu et celle de l'humanité.

Rudolf Rheiner (traduit de l'allemand par Pinocchio)

Les deux amis

Deux vrais amis vivaient au Monomotapa;
L'un ne possédait rien qui n'appartînt à l'autre.
Les amis de ce pays-là
Valent bien, dit-on, ceux du nôtre.

Une nuit que chacun s'occupait au sommeil,
Et mettait à profit l'absence du soleil,
Un de nos deux amis sort du lit en alarme;
Il court chez son intime, éveille les valets:
Morphée avait touché le seuil de ce palais.
L'ami couché s'étonne; il prend sa bourse, il s'arme,
Vient trouver l'autre, et dit: Il vous arrive peu
De courir quand on dort; vous me paraissiez homme
A mieux user du temps destiné pour le somme:
N'auriez-vous point perdu tout votre argent au jeu?
En voici. S'il vous est venu quelque querelle,
J'ai mon épée, allons. Vous ennuyez-vous point
De coucher toujours seul? une esclave assez belle
Était à mes côtés; voulez-vous qu'on l'appelle?
Non, dit l'ami, ce n'est ni l'un ni l'autre point:
Je vous rends grâce de ce zèle.
Vous m'êtes, en dormant, un peu triste apparu:
J'ai craint qu'il ne fût vrai; je suis vite accouru.
Ce maudit songe en est la cause.

Qui d'eux aimait le mieux? Que t'en semble, lecteur?
Cette difficulté vaut bien qu'on la propose.
Qu'un ami véritable est une douce chose!
Il cherche vos besoins au fond de votre coeur;
Il vous épargne la pudeur
De les lui découvrir vous-même:
Un songe, un rien, tout lui fait peur,
Quand il s'agit de ce qu'il aime.

Lafontaine